

PROPARTNER FORMATION

est engagé dans la démarche d'accessibilité de ses formations

Le groupe projet accessibilité mesure régulièrement le niveau d'accessibilité des formations et s'engage sur des actions concrètes d'amélioration.

Nos engagements auprès des publics :

- **ACCESSIBILITE DU BATI** : Bonne maîtrise de la réglementation liée aux ERP (accessibilité, sécurité). Cœur de métier de l'organisme de formation
- **DYNAMIQUE DE PROGRES CONTINU** : Bonne veille sur nos obligations réglementaires et leurs évolutions sur le champ de l'accessibilité et du handicap
- Bonne identification des partenaires pour définir les besoins, l'adaptation et les solutions de compensation du handicap

Nos axes de progrès :

- Faire évoluer notre site internet pour communiquer sur notre politique handicap, sur l'accessibilité aux informations et nos contenus pédagogiques
- Intégrer le suivi des parcours des apprenants en situation de handicap dans l'ensemble de nos outils de reporting et de suivi "pour tous".

Des questions ?

Contactez notre référent handicap :

SABRINE CAPONE

✉ contact@propartner-formation.fr

☎ 03.52.79.00.17





ATTESTATION DE SUIVI DES AVANCÉES DANS NOTRE POLITIQUE ACCESSIBILITÉ

Par la présente, l'organisme **PROPARTNER FORMATION** atteste être engagé dans une démarche de progrès continu de son accessibilité et avoir effectué, par l'intermédiaire de son groupe projet accessibilité PROJET ACCESSIBILITE en date du **20/05/2026** un auto-positionnement dont l'avancement se décompose de la manière suivante :

	DATE	AVANCEMENT
ORGANISER UNE ACCESSIBILITÉ POUR TOUS	17/12/2025	76 %
1 - Cadre et organisation d'une accessibilité pour tous	17/12/2025	78 %
2 - Mobilisation & Professionnalisation des collaborateurs	02/04/2026	80 %
3 - Dynamique de progrès continu	06/05/2026	85 %
4 - Accessibilité du bâti	06/05/2026	100 %
5 - Accessibilité numérique et pédagogique	06/05/2026	57 %
6 - Communication externe	06/05/2026	80 %
S'ADAPTER A CHACUN - PARCOURS DE L'APPRENANT	06/05/2026	71 %
7 - Identification des publics et repérage des situations de handicap	06/05/2026	80 %
8 - Définition concertée des besoins de l'apprenant	06/05/2026	90 %
9 - Mise en place & suivi des adaptations	06/05/2026	90 %
10 - Bilan du parcours	06/05/2026	35 %
11 - Suivi post-formation	06/05/2026	60 %